

# STAGE NON-TITULAIRES

SNES-FSU  
Académie de Lille

## Défendre vos droits



**10** vendredi  
**novembre 2023**  
9h30 - 16h30

**LENS**

**Lycée Condorcet**  
25 Rue Etienne Dolet

- Informations sur les salaires et les annonces de revalorisation actuelle
- Informations sur les droits des personnels (absences, formation, frais de déplacement, congés, droit à formation syndicale, CDD et CDI, affectations, grève...)
- Ce que porte le SNES-FSU pour les personnels non-titulaires

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).



Stages SNES de Lille

🌐 [lille.snes.edu/](http://lille.snes.edu/) Rubrique : Stages syndicaux  
✉ [s3lil@snes.edu](mailto:s3lil@snes.edu)  
☎ 03.20.06.77.41



Élections professionnelles du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

**ENGAGÉ-ES POUR  
LES PERSONNELS  
ET LES ÉLÈVES**